

Sophie V...

12 JUN 2018

Alda GREOLI
Vice-Présidente
Ministre de la Culture, de
l'Enfance et de l'Education
permanente

Service des Centres Culturels
15 JUN 2018
02987

A l'attention des Directeurs et Directrices
des Centres culturels

Objet : Accès au Fonds écureuil et dépôt de votre dossier de reconnaissance.

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

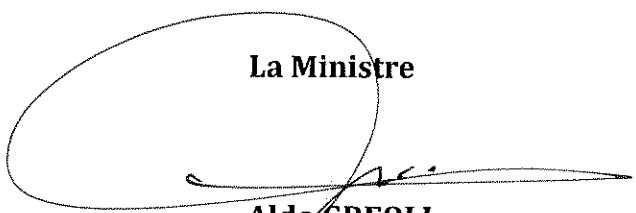
Suite aux différentes demandes émanant de plusieurs Centres Culturels relatives au « Fonds Ecureuil » et à l'introduction de leur dossier de reconnaissance, je vous informe que le **8 octobre 2018** a été défini comme date butoir pour le dépôt des dossiers afin de continuer à bénéficier de l'avance de fonds.

J'insisterai sur la nécessité de remettre un **dossier complet et valide** tel que prévu dans le Décret « Centres Culturels » afin de permettre à l'Administration d'instruire votre dossier dans les meilleurs délais.

Comme le prévoit l'échéancier des Centres Culturels, j'attire votre attention sur le fait qu'il vous est toujours possible de déposer un dossier ultérieurement **sans toutefois pouvoir bénéficier du « Fonds Ecureuil »**.

Pour les modalités pratiques, je vous renvoie vers la Direction des Centres Culturels dont voici les coordonnées : Direction des Centres culturels, Boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles (Tél : 02/413.24.63).

En restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma parfaite considération.

La Ministre

Alda GREOLI

Reçu le : **15 JUN 2018**
Vu Directeur général adjoint :
N° indicateur : *2018 / 02912*
Réponse pour le :
Copie pour info à :
A traiter par :